

Philippe Piot, président de Savoie Sauvegarde

« Les chefs d'entreprise sont avides d'informations »



Philippe Piot,
président de l'association.

► Fondée en 2007, l'association Savoie Sauvegarde occupe un rôle central dans l'accompagnement d'entreprise en difficulté. Philippe Piot, président fondateur, revient sur la genèse de l'asso-

ciation, qui réunit désormais plus de trente acteurs socio-économiques ou institutions du département (direction départementale du travail, Conseil général, chambre consulaire, syndicats professionnels, établissements bancaires, syndicats de salariés...)

La Vie nouvelle : Comment est née l'idée de Savoie Sauvegarde ?

Philippe Piot : Quand j'étais président du tribunal de commerce, nous constatons, lors des audiences de procédures collectives, que quand les chefs d'entreprise arrivaient, c'était souvent trop tard. Quand ils nous racontaient leur histoire, nous nous rendions compte que s'ils avaient réagi plus tôt, ils auraient eu des chances d'éviter le tribunal. Il n'était pas concevable de rester dans cette situation et voir des chefs d'entreprise tout perdre.

Quelle est la principale difficulté que vous rencontrez ?

Les patrons de très petites entreprises réagissent très rarement face aux difficultés, car ils sont marqués, ils ont honte, ils ont la pression, ils ont l'impression que c'est de leur faute, qu'ils ont mal géré leur société. Ils ne veulent surtout pas en parler, car ils craignent que leur banquier et leurs fournisseurs les lâchent. Si on ne modifie pas cette culture, ils s'enfoncent petit à petit.

La crise a-t-elle modifié cet état d'esprit ?

Oui, car les gens sont avides d'informations. Ils veulent savoir ce qu'il faut faire. Nous avons créé un comité d'entraide. Il s'agit d'un groupe de chefs d'entreprise ayant aussi connu des difficultés. Ça fonctionne, car les chefs d'entreprise savent qu'ils vont rencontrer des

personnes qui ont connu les mêmes problèmes qu'eux.

Savoie Sauvegarde peut-elle encore progresser ?

Le but, c'est de compléter le dispositif, de deux manières. Pour accompagner encore plus loin les chefs d'entreprise de toute petite taille. Nous souhaitons mettre en place des conseillers qui les accompagneront dans toutes leurs démarches administratives. C'est l'objectif de cette année. Nous voulons aussi, mais nous avons pris beaucoup de retard, créer un outil pour aider les chefs d'entreprise qui n'ont pas pu éviter la liquidation et qui ont tout perdu.

L'assemblée générale de Savoie Sauvegarde se déroule ce jeudi 7 mai à partir de 16h30 au Bourget-du-Lac (Savoie Technolac). Une convention de partenariat sera signée avec la Caisse des dépôts. Rens : 0 800 800 130.